

**M. le Président:** A l'ordre! Nous n'avons pas encore présenté la motion. Je ne peux donc pas donner la parole à l'honorable député.

\* \* \*

● (1720)

[Français]

## LES AÉROPORTS

### MESURE VISANT À CHANGER LE NOM DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'OTTAWA

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 27 janvier 1984 de la motion de M. Isabelle: Que le projet de loi C-207, Loi concernant l'aéroport international d'Ottawa, soit maintenant lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des transports.

**M. le Président:** La parole est à l'honorable secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M<sup>me</sup> Côté).

**Mme Éva Côté (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Monsieur le Président, je ne saurais être en désaccord avec la proposition qui nous est faite de modifier le nom de l'Aéroport international d'Ottawa en celui d'Aéroport international de la Capitale nationale, même si cela peut sembler quelque peu bizarre d'avoir simultanément dans la même appellation le terme nationale et celui d'international.

Je ne saurais être en désaccord, parce que cette appellation correspond à ma vision de la région; en effet, même si Ottawa est dans les faits et légalement la capitale de notre pays, il n'en demeure pas moins que la population, qu'elle réside à Ottawa, Nepean, Gloucester, Aylmer, Hull ou Gatineau, se sent partie de la capitale. Ce sentiment d'appartenance s'est d'ailleurs renforcé au fil des dernières années grâce à la présence de la Commission de la capitale nationale et de la diffusion très large qu'a connue, grâce à cette présence, le terme de «région de la Capitale nationale».

Je ne doute pas que c'est dans cette ligne de pensée que le projet de loi de mon honorable collègue le député de Hull s'inscrive. Et je me dois de le féliciter de savoir si bien traduire en geste concret les idées qui le motivent et qui font de lui un grand Canadien.

Je ne doute pas non plus que nombreux sont les citoyens de la circonscription de Hull, comme des autres circonscriptions ou municipalités de la région, qui pensent comme l'honorable député, et qui appuient le projet qu'il défend aujourd'hui. Je ne saurais donc être en désaccord. Mais, je ne saurais non plus être d'accord. Je m'explique...

Je ne saurais être en désaccord pour toutes ces raisons que je viens d'expliquer et qui sont à toutes fins pratiques reliées à ce sentiment d'appartenance à la magnifique région où siège ce Parlement.

Mais ce sentiment d'appartenance relève de l'émotivité qui, si elle peut être louable, peut nous empêcher de réaliser toutes les implications concrètes d'un geste apparemment sans conséquences négatives. Mais voilà le hic: il y a des conséquences négatives, et ces conséquences sont assez sérieuses pour

## Les aéroports

m'empêcher, comme législateur, d'appuyer dans les faits, comme je l'appuie moralement—ou devrais-je dire émotivement—la proposition du député de Hull.

C'est une politique de longue date qui veut que le nom d'un aéroport inclue le nom de la principale entité géographique de la région. C'est la situation actuellement avec l'appellation d'Aéroport international d'Ottawa. En effet, si l'on regarde la démographie des différentes municipalités qui composent la région de la Capitale nationale, Ottawa compte près de 300,000 habitants, contre quelque 85,000 pour Nepean, 75,000 pour Gatineau, 73,000 pour Gloucester, 53,000 pour Hull, 27,000 pour Aylmer, 20,000 pour Kanata et 19,000 pour Vanier. Il est donc clair qu'Ottawa est la principale entité, non seulement géographique, mais démographique, de la région. Pour se conformer à la politique du ministère des Transports du Canada, il est donc logique de maintenir le nom d'Ottawa dans l'appellation de l'aéroport principal de la région.

Certains pourraient trouver logique, par exemple, d'inclure le nom de Gloucester dans l'appellation de l'aéroport, ce dernier se trouvant situé principalement à Gloucester et partiellement sur le territoire d'Ottawa mais pour bien comprendre la situation, je me permettrai de donner un exemple que le député de Hull connaît bien: le CEGEP de l'Outaouais a été longtemps connu sous le nom de CEGEP de Hull, bien qu'il soit situé sur le territoire municipal de la ville d'Aylmer. Mais il n'a jamais été connu sous le nom de CEGEP d'Aylmer. Il n'est donc pas question de parler de l'aéroport international d'Ottawa-Gloucester ou vice-versa. Pour les mêmes raisons, il n'est pas question d'aéroport d'Ottawa-Nepean, même si Nepean constitue la deuxième plus grande municipalité de la région en terme de population.

De toute façon, changer l'appellation actuelle de l'Aéroport international d'Ottawa ouvrirait la porte à de nombreuses autres requêtes similaires qui, si elles étaient acceptées, sèmeraient la confusion la plus totale chez le public voyageur, surtout pour les vols internationaux. Ainsi, par exemple, on pourrait renommer l'Aéroport de Dorval en Aéroport de la Métropole, ce qui de toute façon serait inexact. Et que penser de l'Aéroport de la vieille Capitale plutôt qu'Aéroport de Québec? Et je pourrais poursuivre avec de nombreux autres exemples, mais je suis convaincue que mes collègues de ce côté-ci de la Chambre, et peut-être même certains de l'autre côté, ont suffisamment d'imagination pour trouver eux-mêmes d'autres exemples similaires.

Mes collègues d'en face sauteront sans doute sur l'occasion qui leur est offerte, par un autre de ces syllogismes dont ils ont la recette secrète, pour argumenter que l'on pourrait tout aussi bien changer le nom de l'aéroport d'Ottawa, puisque c'est justement ce que l'on vient de faire avec l'Aéroport international de Toronto. Qu'il me suffise de leur signaler que l'Aéroport international de Toronto porte toujours ce nom, sauf qu'on y a accolé le nom de l'honorable Lester B. Pearson, grand Canadien et prix Nobel de la paix. Ainsi donc, la redénomination de l'Aéroport de Toronto respecte et la lettre et l'esprit de la politique de Transports Canada en la matière.